

CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES

Bilan et analyse des observations croisées CM2-6^{ème}

(mars, avril et mai 2013)

Cette note présente le bilan des observations croisées réalisées par les professeurs de CM2 et de 6^{ème} des 3 collèges de secteur (Paul Eluard, Jean Moulin et Albert Camus), à la suite des animations pédagogiques des 30 janvier et 18 mars.

Démarche du travail en groupe le jour de l'animation

- Analyse de la grille d'observation.
- Choix de la compétence commune.
- Item(s) travaillé(s).
- Choix des dates d'observation.

Documents donnés aux enseignants.

- Tableaux comparatifs des capacités attendues dans les paliers 2 et 3 (compétences 1, 2, 3 et 5).
- Fiche de préparation pour la séance.
- Proposition d'une grille d'observation pour les enseignants.

Retour des fiches (préparation et observation) par voie électronique à l'inspection.

Nombre de professeurs concernés : 22 en CM2 et 14 en 6^{ème} (français, mathématiques, histoire/géographie et anglais).

Remarques générales

Lors des deux animations, les échanges pédagogiques à partir des compétences des paliers 2 et 3, ont fait ressortir l'importance de la nécessaire culture commune pour mieux appréhender les difficultés rencontrées par les élèves aux moments des ruptures scolaires : changement d'établissement et d'organisation pédagogique, de la maternelle à l'élémentaire, de l'école au collège et du collège au lycée.

d'une grande souplesse pour mettre en œuvre ces observations. La réflexion autour de la continuité des apprentissages, dans le sens de la progressivité des élèves à partir d'items communs aux paliers 2 et 3, a montré des attentes relativement communes autour de la volonté d'emmener tous les élèves en situation de réussite.

L'évaluation et la validation des compétences des élèves à travers le livret personnel de compétences, nécessitent un engagement important des équipes en inter-cycles et inter-degrés ainsi que des temps de concertation pour croiser ses exigences. En termes d'outils, les professeurs ne disposent pas encore de la version électronique du LPC qui faciliterait grandement son utilisation de l'école au collège.

Évaluation et validation des acquis

La présentation du diaporama, en amont du travail en groupe, a montré la difficulté de distinguer évaluation et validation des acquis mais aussi d'articuler connaissances et compétences.

Les fiches de préparation et grilles d'observation complétées par les professeurs montrent un investissement important, doublé

L'analyse des grilles d'observation remises par les enseignants montre une réelle plus-value

pédagogique qui s'appuie sur le statut de l'erreur, la gestion de l'hétérogénéité du groupe classe et la conception de l'évaluation comme outil de formation pour les élèves.

Les résultats des élèves de la circonscription aux paliers 1 et 2 doivent progresser et même si l'enseignement par

compétence ne peut à lui seul résoudre tous les problèmes d'échec scolaire, il s'efforce d'articuler savoir, savoir-faire et savoir-être, afin d'amener l'élève à mieux se connaître, le mettre en confiance, valoriser son parcours tout en étant conscient des efforts et progrès à fournir.

Cette animation pédagogique aurait certainement nécessité un second présentiel après les observations afin de pouvoir expliciter davantage les analyses des uns et des autres. Cette présentation ne se veut pas exhaustive mais s'efforce de rendre compte de manière synthétique des points d'appui et axes de progrès constatés dans le cadre de la continuité des apprentissages.

Les observations croisées

Les fiches de préparation

Complétées par les professeurs de CM2 et de 6^{ème}, elles avaient pour objectifs de construire deux séances (CM2 et 6^{ème}) à partir d'un ou plusieurs items rattachés à une compétence du socle, commune aux paliers 2 et 3.

Ce travail bâti à partir des grilles de références pour l'évaluation et la validation des paliers 2 et 3 (Eduscol janvier 2011) a permis de s'harmoniser autour du vocabulaire s'y rattachant comme : « items, domaines et compétences ».

Le comparatif des exigences attendues aux différents paliers fait parfois apparaître des

attentes plus importantes en CM2 (compétence 1 et 3), comme l'ont notifié certains professeurs, au regard des programmes en cours. Dans le domaine de l'ELVE, la mise en œuvre du CECRL dès 2001 avant l'arrivée du socle commun, assure une meilleure cohérence et continuité des apprentissages d'une langue vivante dans les attentes des professeurs des 2 degrés (cf. infra, grille d'observation).

Les notions comme savoir-faire (capacité) et savoir-être (attitude) sont mieux appréhendées par les professeurs mais doivent continuer à être travaillées à travers les futurs projets de liaison et l'arrivée du cycle (CM1-CM2-6^{ème}).

Les grilles d'observation

1. La Maîtrise de la langue

Les professeurs veillent à la qualité de l'expression orale des élèves, quelles que soient les disciplines, ils sont attentifs aux difficultés importantes rencontrées par certains d'entre eux (ne pas stigmatiser, reprendre en groupe restreint, éviter les moqueries). Les attentes lexicales sont plus ambitieuses en 6^{ème} mais une meilleure harmonisation du vocabulaire didactique (ex : organisation et gestion des données, graphiques) faciliterait la continuité des notions abordées en 6^{ème}.

Les traces écrites gardées lors des séances sont variées et les professeurs restent exigeants quant à la lisibilité, au respect des règles d'orthographe lexicale et grammaticale, qui nécessitent un travail continu dans toutes les disciplines.

Les commentaires des enseignants rappellent tout le poids de la compétence 1, à travers ses différents items, qui doit être évaluée par tous les professeurs de chaque discipline, afin de faire valoir le meilleur de chaque élève en fonction des contextes.

En E.L.V.E

La mise en œuvre du CECRL (cf. supra, les fiches de préparation) facilitent les attentes des professeurs vis-à-vis des élèves, en production comme en réception, et sont principalement orientées vers la pratique orale. Les compétences attendues (A1 à B1/B2) du palier 1 au palier 3 sont le fil conducteur de cet

enseignement qui s'inscrit pleinement dans une approche actionnelle (en CM2 comme en 6^{ème}). C'est ici, un travail qu'il faut continuer à enrichir car il répond pleinement à l'école du socle. Le CECRL est un atout qui apporte une méthodologie et une terminologie communes à tous les contextes d'enseignement de la langue de l'école au collège.

2. L'activité des élèves

En 6^{ème}, l'organisation de l'emploi du temps et l'intervention de différents professeurs imposent un rythme plus soutenu aux élèves. Cet état de fait engendre des temps de recherche plus réduits (respect des programmes).

Les modalités d'interaction, de communication et la tâche des élèves sont assez similaires (groupe classe, groupes de besoins, binôme, tutorat, individuel). Le découpage en créneaux horaires amène les professeurs de 6^{ème}, à reprendre plus souvent une posture face au groupe classe, en raison des contraintes évoquées au paragraphe précédent.

3. L'enseignant

En CM2 comme en 6^{ème}, l'erreur est acceptée dans toute sa diversité (compréhension des consignes, représentation, démarche, transfert de compétences, ...), on est dans une approche positive où toute la classe et le professeur prennent en compte le travail de chacun pour trouver la bonne réponse. La remédiation est très souvent immédiate mais répond-elle à l'attente de tous les élèves ? Ceux en grandes difficultés y trouvent-ils leur compte ?

La mise en confiance des élèves par le professeur est souvent soulignée, c'est un élément récurrent des observations qui montre une évolution conséquente qui renforcera la construction de la compétence 7 « L'autonomie et l'esprit d'initiative ».

4. La prise en compte de la diversité des élèves

D'un point de vue général, les commentaires des professeurs des écoles et de collège dans ce champ d'action complexe qu'est la gestion de la diversité des élèves, attestent d'une modification progressive – qu'il faut continuer à enrichir – des pratiques pédagogiques qui est à mener dans le temps pour qu'elle réussisse. Ce domaine important doit donc s'inscrire tout au long de l'école du socle et du parcours de l'élève.

Les analyses croisées font apparaître les observations suivantes :

–Une aide immédiate en classe auprès des élèves en difficultés.

–Le travail en groupes de besoins (avec une présence plus soutenue du professeur auprès des élèves en grandes difficultés).

–Une adaptation des contenus et outils

pour étayer davantage.

–Une évaluation adaptée (attentes) en fonction des acquis des élèves.

–Une meilleure prise en compte des rythmes individuels des élèves qui s'appuie sur le contexte socio-culturel de l'école et du collège.

A travers ces constats, les professeurs s'efforcent de mettre en place une

différenciation pédagogique qui engendre un repositionnement didactique sur la manière d'enseigner. C'est une adaptation à la progressivité des apprentissages de l'élève, qui requiert un travail conséquent de la part des professeurs dans la préparation des séances et l'indispensable remédiation qui en découle.

On peut regretter un manque d'utilisation des TUIC (souvent par absence de matériel au sein des classes) qui permettent de modifier les techniques d'enseignement, particulièrement dans la construction des savoirs et savoir-faire de l'élève.

5. Les modes d'évaluation

La prise en compte de la diversité des élèves est en lien étroit avec les modalités d'évaluation mises en œuvre au sein des classes, les analyses croisées font apparaître les observations suivantes :

-L'évaluation formative est présente lors des séances mais très souvent à l'écrit (sauf dans le cadre de l'ELVE ou d'une activité à partir d'un texte théâtral de Molière, *Le médecin volant*).

- La conception de fiches d'auto-évaluation comme outil de formation pour l'élève.

-Des formulations différentes de questionnaire pour gérer l'hétérogénéité du groupe et adapter le niveau d'exigence.

-Une évaluation des élèves qui s'inscrit de plus en plus dans la somme des réussites de l'élève et non de ses insuffisances.

-L'évaluation des apprentissages par « compétences » (par notation chiffrée ou degré d'acquisition de la compétence) implique davantage l'élève dans son parcours scolaire.

-Des modalités d'évaluation qui amènent progressivement les enseignants à modifier leurs pratiques pour la réussite de tous les élèves.

Comme l'explique, G. Scallon¹:

- « L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences, tend à rapprocher l'évaluation de l'enseignement de celle des apprentissages. Il s'agit là d'une pratique pédagogique individualisée, assez proche de ce que nous appelons aujourd'hui accompagnement. Elle correspond aussi à cette démarche d'observation en situation d'apprentissage, lorsque le maître quitte son discours s'adressant à tous, pour se rapprocher d'un élève et s'installer à côté de lui pour observer ce qu'il fait et la façon dont il le fait, dans le but de l'aider à mieux faire... »

Les grilles d'observation complétées par les professeurs de CM2 et 6^{ème} montrent une réelle prise en compte de cette approche, qui s'inscrit dans un objectif d'amélioration et de plus grande efficacité de leur action pédagogique. Il faut continuer à travailler dans ce sens car le lien est fort entre évaluation formative et pédagogie différenciée. L'intégration de l'évaluation dans le processus d'apprentissage des élèves est en cours, les commentaires et analyses de professeurs lors des observations en témoignent.

La création du nouveau cycle CM1-CM2-6^{ème} contribuera sans nul doute à assurer une meilleure continuité des apprentissages entre l'école et le collège.

Je remercie tous les professeurs pour leur investissement personnel dans le cadre de ces animations pédagogiques ainsi que les chefs d'établissement et directeurs d'écoles d'application.

Olivier Misiurny

¹ L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences / Gérard Scallon. De Boeck Supérieur, 2004